



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

diabète

Question écrite n° 50819

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le Premier ministre sur sa politique en matière d'attribution des labels "grande cause nationale". En effet, en refusant le label « grande cause nationale 2014 » au collectif « Tous contre le diabète », il a montré que cette pathologie ne faisait pas partie des priorités de santé publique du Gouvernement. C'est de toute évidence une occasion manquée de mobiliser tous les acteurs de proximité dans le cadre d'une large action de prévention et d'accompagnement des pathologies chroniques. Pourtant avec 4 millions de personnes atteintes (400 nouveaux cas par jour), 30 000 décès par an, pour un coût de 18 milliards d'euros (+ 1 milliard tous les ans), le diabète est considéré, même par l'Organisation mondiale de la santé comme un fléau humain, économique et social. La Commission européenne a elle-même indiqué, par l'intermédiaire du commissaire européen en charge de la santé, que « l'épidémie croissante du diabète exige un débat sérieux et s'inscrivant dans la durée, sur la façon dont nous pouvons adapter nos politiques de santé, améliorer nos systèmes sociaux et de santé et sensibiliser le public aux défis à venir ». Regroupé autour de la Fédération française des diabétiques (AFD), le collectif « Tous contre le diabète » composé de l'Aide aux jeunes diabétiques et de la Société francophone du diabète a su mobiliser tous les professionnels de santé (ordres et syndicats) et plus de 100 parlementaires, preuve que les patients et les acteurs de santé de ce pays savent que le diabète est une maladie bien plus grave et dangereuse qu'on ne le croit. Cette mobilisation devait se traduire par des actions coordonnées portant sur la prévention, l'éducation et l'accompagnement, préfiguration de l'évolution attendue de notre système de santé pour la prise en charge des pathologies chroniques. Le label « grande cause » aurait été un formidable catalyseur pour faire changer les comportements et les pratiques de tous. À côté du nouveau plan « cancer », la grande cause diabète aurait donné une vraie impulsion à la construction de la stratégie nationale de santé. Il le déplore. En attendant d'un signe fort de soutien du Gouvernement et plus particulièrement du ministère de la santé, l'AFD a décidé de ne pas mettre en oeuvre en 2014 sa semaine nationale de prévention et de sensibilisation au diabète. Chaque année, cette action mobilise très fortement sur l'ensemble du territoire national. Si elle n'est pas organisée, cela sera très dommageable pour la santé publique. C'est pourquoi il souhaite lui poser deux questions très précises : il demande, d'une part, quelle est la raison de l'éviction du diabète dans le choix de la grande cause nationale 2014 et, d'autre part, ce qu'il compte entreprendre afin que le diabète prenne pleinement sa place dans les actions de santé publique du Gouvernement.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a attribué le label Grande cause nationale 2014 à l'engagement associatif le 14 février dernier. Cette candidature est portée par le « Mouvement associatif », (anciennement Conférence permanente des coordinations associatives, CPCA), qui fédère plus de 600 000 associations réunies autour d'une vingtaine d'organisations thématiques. Ce label permettra au « Mouvement associatif » d'engager une vaste campagne de sensibilisation dans les médias nationaux publics autour de l'engagement associatif afin de valoriser et promouvoir le rôle des associations et de l'engagement bénévole dans notre société. Par cette décision, le Premier ministre a ainsi souhaité soutenir les 16 millions de bénévoles associatifs, auxquels s'ajoutent 1,8

millions de salariés d'une association, engagés dans tous les domaines, dont celui de la santé. Le Premier ministre souligne néanmoins la qualité du dossier de candidature qui était porté par les acteurs associatifs de la lutte contre le diabète, fédérés par la Fédération Française des Diabétiques dans le collectif « Tous contre le diabète ». Le collectif a relevé à juste titre la nécessité d'apporter des réponses concrètes à cette épidémie et à ses complications qui frappent plusieurs millions de personnes, mais restent mal connues de la plupart des Français. Face à cette situation, le Premier ministre réaffirme l'importance d'intégrer pleinement la lutte contre le diabète à la Stratégie nationale de santé afin de renforcer l'information sur le diabète, la prévention et l'accompagnement des personnes concernées.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50819

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2014](#), page 1676

Réponse publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2301